

# Orsay

Notre ville

n°115  
FÉVRIER 2019

@ORSAY NOTRE VILLE



ACTU / PAGE 9  
**Après les travaux,  
tous à l'eau !**

**À LA UNE** / PAGE 6  
**Corbeville : la ville fait  
à nouveau part de ses  
exigences !**

**DOSSIER DU MOIS** / PAGE 12  
**L'assainissement, un  
suivi du quotidien**

**PORTRAITS** / PAGE 20  
**Les médaillés de la  
ville**

**Orsay**



**n°115**  
FÉVRIER 2019

## DOSSIER DU MOIS

# L'assainissement, un suivi du quotidien

PAGE 12

**Mairie d'Orsay, 2 place du général Leclerc, BP 47, 91401 Orsay - 01 60 92 80 00 / [contact@mairie-orsay.fr](mailto:contact@mairie-orsay.fr) - [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)**

Directeur de la publication : David Ros - Rédacteur en chef : André Pereira - Coordination générale : Anaïs Chemin - Photos / graphiques : (c) mairie d'Orsay, Adobe Stock, Freepik et mention - Rédaction : service communication - Maquettage : Florence Prouilhac - Création de la maquette : Agence Okny - Impression : Grenier (Imprim'vert) - Distribution : Les Amis de Mondétour, Adrexo, mairie d'Orsay - Imprimé à 8800 ex. Ce numéro comporte un encart central «sOrtir ! » de 8 pages



---

### ÇA S'EST PASSÉ À ORSAY

#### Diaporama

PAGES 04-05

---

### À LA UNE

#### Corbeville : la ville fait à nouveau part de ses exigences !

PAGES 06-07

---

### ACTU

#### Un cahier de doléances en mairie

PAGE 08

#### Nouvelle jeunesse pour le Stade nautique

PAGE 09

---

### VIVRE ENSEMBLE

#### Félicitations à nos jeunes élus !

#### Orsay a un incroyable talent

PAGE 16

#### Vos crèches passent en multi-accueils collectifs

PAGE 17

#### Jumelage : Noces d'émeraude pour Orsay et Vila Nova de Paiva

#### Le Club journal du collège Fleming

PAGE 18

#### Rallye des Gazelles

PAGE 19

---

### PORTRAITS

#### Les médaillés de la ville

PAGE 20

---

### VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

#### Vos marchés en fête / Bienvenue à PROTEL / Ivalva primée

PAGE 22

#### Nouveau commerce : Ô Frais Maison

PAGE 23

---

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Sans pesticide, jardinons autrement

PAGE 24

#### Une nouvelle expérimentation de vélos électriques à Orsay

PAGE 25

---

### UN PEU D'HISTOIRE

#### Le patrimoine, un bien commun à préserver

PAGE 26





## Extraits du discours des vœux du 10 janvier

“

« Je veux rappeler la direction que nous suivons (...) car, se pose avant tout, en permanence, la question que tout élu, local ou national, devrait se poser, celle de l'utilité de son action ! (...) Ainsi se dessine la direction utile à suivre : celle qui consiste à agir au quotidien et à préparer l'avenir. C'est bien dans ce sens que depuis des années nous travaillons. Et aujourd'hui, nous bénéficions, vous bénéficiez des fruits de ce travail réalisé depuis 2008.

Cette feuille de route, nous l'avons suivie, et nous la suivrons encore en 2019...

Ainsi l'avenir, nous le préparons en réduisant l'endettement sans augmenter les taux d'imposition communaux... C'est ce travail qui nous a permis de préserver la qualité du service public à Orsay sans avoir recours à la fiscalité. (...)

Pour préparer l'avenir, nous avons aussi fait le choix de privilégier la formation, l'éducation de nos enfants, de leur donner tous les atouts pour leur réussite, et plus généralement pour leur épanouissement. Nous avons ainsi réalisé à Mondétour un espace sportif, éducatif, ludique et de santé en partenariat avec les parents d'élèves, le conseil de quartier et les associations sportives concernées. En 2019, nous poursuivrons, le développement des

**David Ros**

Votre Maire,

le 10 janvier dernier lors de la cérémonie des vœux remettant la médaille de la ville à Gilles Bloch, ancien président de l'Université Paris-Saclay et actuel PDG de l'INSERM.

Retrouvez le portrait des médaillés de la ville pages 20-21

technologies dans les écoles, en accompagnant et soutenant les enseignants dans leurs projets pédagogiques, en affectant des budgets de matériel spécifiques.(...)

Préparer l'avenir, nous l'avons fait, évidemment, en agissant pour notre environnement.

Les questions de réchauffement climatique et de dépassement des ressources naturelles ne doivent ni être prises à la légère, ni être limitées à des intentions orales à la mode. Il y a urgence et chacun peut, doit agir en la matière, même à son modeste niveau. C'est pourquoi je proposerai lors du prochain Conseil municipal, que notre commune adhère au pacte finance – climat qui vise à faire de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité absolue.

Enfin, préparer l'avenir, c'est aussi faire le choix de la concertation, de la démocratie participative. Nous avons défini et mis en place des modalités innovantes pour répondre à cette nécessité (rythmes scolaires, devenir du centre-ville...). En 2019, nous continuerons à les développer et à permettre ainsi, à toujours plus d'Orcéens, de participer aux décisions sur des dossiers importants, comme sur des sujets en apparence plus légers (fresque sous la N118).

Comme vous pouvez le constater de nombreux projets sont en cours, ils avancent. Cela ne nous empêche pas d'en entreprendre de nouveaux (...). Vous l'aurez compris, nous avons de l'Énergie, non pas à revendre en 2019, mais pour agir toujours et encore, à vos côtés, pour vous être utiles ! »

Bien fidèlement,

# Diaporama



## Voeux

10.01.2019

**Cérémonie des voeux et remise des médailles de la ville**

Portraits des médaillés pages 20-21.

23.01.2019

**Investiture des élus du Conseil Municipal des Jeunes**

Toutes les infos page 16.



21.12.2018-06.01.2019

## Orsay sous les sapins

Événement phare de l'année, Orsay sous les sapins a encore su ravir petits et grands avec de nombreuses animations sportives et ludiques.





seil



# Sport

**01-02.12.2018**

**Le Shadow boxing club d'Orsay à Stockholm (Suède) pour le Nordic open wushu championships 2018**

De beaux résultats pour nos sportifs orcéens ! De gauche à droite Anouar Lemkarane 3<sup>e</sup>, Jérémy Coulibaly 1<sup>er</sup>, Maxence Vignais 2<sup>e</sup> (junior), Alexandre Comaille 1<sup>er</sup>, Christian Lelièvre 1<sup>er</sup> et élu meilleur combattant du tournoi.

5



**13.01.2019**

**20 ans de la section Kyudo du Club Athlétique d'Orsay (CAO)**

## Plus de photos & vidéos

● [mairie-orsay.fr](http://mairie-orsay.fr) ● [facebook](https://www.facebook.com/) ● [twitter](https://twitter.com/)



**19.01.2019**

**Assemblée Générale du Club Athlétique d'Orsay (CAO)**



# Séniors

**22.12.2018**

**Repas des anciens au gymnase Blondin**

Réunion publique sur le  
projet Corbeville  
le 21 janvier dernier

## Aménagement du quartier de Corbeville par l'État

# Notre Ville fait à nouveau part de ses exigences !

**Lors du dernier Conseil municipal, la ville a adopté une délibération faisant part de ses exigences dont voici quelques extraits :**

*« En 2005, l'État a lancé sur notre territoire une Opération d'Intérêt National (OIN) visant à la création d'un pôle international majeur de recherche, d'innovation, d'enseignement supérieur et de développement économique.*

*Pour réaliser cette opération, l'État a mis en place l'Établissement Public d'Aménagement de Paris Saclay. L'État s'est ainsi donné les moyens de décider notamment de l'aménagement de 300 hectares situés au sud du Plateau de Saclay, dont 74 hectares situés sur le territoire de la commune d'Orsay, dans le secteur dit « de Corbeville ».*

*L'avis de la municipalité d'Orsay n'est donc, de fait, que consultatif. Le temps imparti pour apporter notre avis sur ces dossiers et ces études complexes est court. Face à la déclaration d'intérêt national de l'opération, nous avons fait le choix d'exercer toutes nos responsabilités pour porter particulièrement l'intérêt local en faisant part de nos exigences.*

### **En préalable :**

*(...) La concertation portée par l'État, au-delà des oppositions déjà connues, a généré une grande inquiétude, qui s'est manifestée lors des réunions publiques. Ces inquiétudes, nous les partageons sur plusieurs points évoqués dans cette présente motion.*

*Dans cette perspective, nous avons organisé une réunion d'échanges avec les Orcéens le 21 janvier 2019. Nous continuerons de cette façon de consulter les Orcéens pour préciser notre position durant les prochains mois. (...)*

*La question essentielle des transports structurants mérite des réponses plus précises. La manière très succincte dont est abordée cette question et les délais de réalisation affichés ne peuvent que laisser perplexe. (...)*

*Les liens tissés entre eux et avec les villes existantes sont primordiaux et les réponses en la matière insuffisantes. À ce titre, une étude plus précise d'une liaison câblée reliant la gare d'Orsay-centre au plateau du Moulon puis à Corbeville doit être réalisée. (...)*

*Nous avons également déjà évoqué dans une délibération précédente l'étude nécessaire pour la réalisation d'une voie en site propre le long de la N118.*



## **Le projet présenté sur la zone d'aménagement concertée de Corbeville. (...)**

→ En matière de choix d'aménagements :

(...) Nous souhaitons qu'un espace agricole expérimental en lien avec l'INRA et Terre et Cité, qui ont exprimé ce souhait, soit sérieusement envisagé.

Le développement d'une agriculture maraîchère, raisonnée, en agriculture biologique, tournée vers les circuits courts est un enjeu important pour notre territoire.

→ En matière de logements :

Le nombre de logements proposé (2000 familiaux et 2000 étudiants) ne nous semble pas adapté et ne correspond pas aux chiffres figurant dans le Contrat de Développement Territorial.

Un objectif de 1500 logements familiaux et de l'ordre de 1000 logements étudiants nous paraît suffisant pour faire vivre un quartier et proposer des équipements publics adaptés. (...)

→ En matière de finances :

Dans le cadre de l'élaboration du programme des équipements publics de la ZAC, nous serons vigilants et exigeants relativement aux points suivants : la question du coût de leur entretien sera posée, ainsi que celui de la désignation de leurs gestionnaires. Ce point est extrêmement important à nos yeux et mérite le plus haut degré d'exigence. Le bilan financier de la ZAC devra être précisé de manière détaillée.

Les incertitudes sur l'avenir de la taxe d'habitation font planer de nombreux doutes sur les marges de manœuvre des collectivités territoriales. (...)

→ En matière d'équipements publics :

L'articulation école – crèches – centre de loisirs est incontournable. Ces équipements doivent être dimensionnés à l'échelle du quartier et respecter les proportions existantes actuellement sur la commune. (...)

Pour les loisirs, la culture et le sport :

- Dans le dossier d'impact, est mentionnée, comme nous en avons exprimé le souhait, la réalisation d'un parc avec mise en valeur du château de Corbeville. Les annexes du château doivent permettre l'émergence d'un lieu dédié à la culture (...)
- Un centre spécifique devra s'articuler avec l'ensemble : médiathèque, mairie annexe, et salles permettant rencontres associatives et animation de ce quartier.

D'autres équipements publics méritent une attention toute particulière en plus de ceux déjà évoqués ci-dessus et de ceux listés dans la délibération portant sur la « concertation préalable » :

- La question de la restauration collective doit faire l'objet d'un travail spécifique : il pourrait être envisagé de construire une cuisine centrale pour l'hôpital et les futures écoles du plateau de Saclay, notamment en y privilégiant les circuits courts.
- L'hôpital est un élément important du projet. L'augmentation immédiate ou à terme du nombre de lits doit être possible. Les liens entre hôpital et recherche doivent être approfondis en relation avec l'ensemble des institutions de recherche implantées dans son immédiate proximité ; son accès doit être traité au regard des flux de circulation identifiés.
- Au sujet de l'eau : il est précisé dans le dossier d'impact que « les aménagements paysagers au sein de la ZAC de Corbeville intègrent l'eau sous la forme d'une gestion alternative des eaux pluviales avec la conception d'un réseau de noues et de bassins. » Nous souhaitons plus de précisions et, très concrètement, que soit sécurisée la participation financière à la réalisation d'un dispositif de gestion des eaux pluviales adapté, permettant d'assurer un meilleur écoulement et une réduction des risques d'inondations. ●

● **Retrouvez la délibération très prochainement sur le site de la ville : [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) (rubrique cadre de vie / projets urbains)**

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Le Préfet de Région a confirmé que le tronçon de la ligne 18 compris entre Massy et le CEA Saint-Aubin incluant Orsay serait opérationnel en 2026.

## Grand Débat national

# Un cahier de doléances et propositions ouvert en mairie

Dans le cadre du grand débat national engagé par le gouvernement depuis le 15 janvier dernier, les maires ont été invités à devenir les intermédiaires légitimes de cette vaste consultation, en recueillant les doléances et propositions émanant de la population. La municipalité d'Orsay a ainsi fait le choix de mettre à disposition des habitants « un cahier de doléances et de propositions citoyennes ».

Ce support est disponible aux accueils de l'Hôtel de Ville et de la Mairie annexe de Mondétour afin de collecter les revendications et les propositions des citoyens orcéens sur les 4 thèmes de débat proposés par le gouvernement :

- La fiscalité et la dépense publique ;
- L'organisation de l'Etat et des services publics ;
- La transition écologique ;
- La démocratie et la citoyenneté.

Vous pouvez donc librement, et jusqu'au 15 mars, vous exprimer dans ce cahier laissé en accès permanent et direct aux horaires d'ouverture au public des 2 mairies.

Toutefois, afin d'atteindre le but recherché, il est demandé de respecter quelques règles élémentaires :

- S'exprimer sur des sujets ou des enjeux nationaux dans le cadre des 4 grands thèmes du débat national ;
- S'abstenir de propos injurieux ;
- Adopter un ton modéré et pacifique ;
- Respecter les valeurs de la République ;
- Assumer ses propos en s'identifiant clairement (les messages anonymes ne pourront être pris en compte).

Enfin, si vous préférez contribuer de vive voix au grand débat national, une réunion d'initiative locale sera organisée le jeudi 21 février prochain à 20h30 à la Salle Jacques Tati, l'occasion de pouvoir échanger sur différents sujets, croiser nos regards et enrichir le débat. ●

● **La plateforme de contribution numérique est disponible sur le site dédié du gouvernement : [granddebat.fr](http://granddebat.fr)**

Le grand  
débat national

**A VOS AGENDAS !**

**Jeudi 21 février - Réunion d'initiative locale organisée dans le cadre du grand débat national / 20h30 à la Salle Jacques Tati / Ouvert à tous**





# Nouvelle jeunesse pour le Stade nautique

Après 4 semaines d'interruption, le stade nautique d'Orsay a rouvert ses portes le 14 janvier dernier, dévoilant ses nouveaux aménagements.

Les habitués ont été ainsi surpris d'y découvrir un accueil et des vestiaires flambants neufs : nouvelles cabines à double entrée avec accès direct sur les casiers également renouvelés, deux cabines adaptées aux personnes handicapées ; des vestiaires collectifs... Ces aménagements sont l'aboutissement de plusieurs phases de travaux menées depuis 2008.

Ce coup de jeune ravit les usagers dont les retours inscrits dans le cahier de suggestions à l'accueil sont très positifs. Quelques propositions ont été exprimées par les habitués pour aller plus loin : renforcer la signalétique, installer des casiers à chaussures et même, pourquoi pas, ajouter des miroirs et une musique d'ambiance. Des améliorations qui seront étudiées rapidement par le service des sports, certaines étant déjà prévues comme la peinture du hall de l'accueil et l'installation de nouveaux mobiliers. ●

## Nous leur avons demandé leur avis...

Christian Dion, président du Club Athlétique d'Orsay (CAO) : « Jusqu'à présent, on avait l'impression d'être un peu à l'étroit au niveau des vestiaires. Les travaux qui viennent d'être faits donnent le sentiment qu'on a agrandi la piscine, alors qu'en vérité on a juste optimisé l'espace ! C'est une bonne chose, tout comme la création des grands vestiaires collectifs désormais distincts, un vrai plus pour nos 3 sections (natation, triathlon, gym volontaire). »

Elisabeth Delamoye, adjointe au maire déléguée aux sports : « Le renouveau du stade nautique est le fruit d'un travail mené en continu depuis 2008. A l'époque, nous avons trouvé un équipement en très mauvais état, tout comme d'autres installations sportives. Il était urgent de répondre aux besoins des usagers et d'apporter un souffle nouveau à ces équipements et, par la même, à la pratique sportive sur Orsay. C'est un challenge relevé lorsqu'on voit le résultat : une fréquentation en hausse et une satisfaction quasi-unanime ! »

La banque d'accueil, tout comme les vestiaires et les casiers, ont totalement fait peau neuve



**NOUVEAU !**

Retrouvez notre reportage vidéo en ligne avec interviews et découverte des nouveaux aménagements du stade nautique sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

# Vite dit, bien dit



## Danses

**Du 19 au 30 mars**

### « Et si on dansait » revient !

Préparez-vous à danser pour la quatrième édition de ce temps fort de la saison culturelle ou en tous cas, à vous laisser emporter dans l'exploration des formes chorégraphiques contemporaines.

### Communauté Paris-Saclay

#### Les médiathèques font la route pour vous !

Plus besoin de se déplacer entre les 15 médiathèques intercommunales, une navette le fait pour vous. Ainsi, depuis le 8 janvier, les adhérents peuvent emprunter et restituer leurs documents dans la médiathèque de leur choix, ce qui permet un accès facilité aux centaines de milliers de livres, CD, DVD... proposés gratuitement par l'ensemble du réseau.

Pour cela, il suffit de consulter la liste des documents, vérifier leur disponibilité et les réserver soit dans une médiathèque, soit en ligne sur le site [mediatheques.paris-saclay.com](http://mediatheques.paris-saclay.com). Les documents seront disponibles dans la médiathèque de votre choix sous quelques jours.

**Plus d'infos sur [paris-saclay.com](http://paris-saclay.com) et sur le portail des médiathèques : [mediatheques.paris-saclay.com](http://mediatheques.paris-saclay.com)**

#### Les conseils de quartiers sont de retour en février !

Dates à retrouver p. 30

**5<sup>e</sup> ÉDITION**  
**CONCURS D'IDÉES À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**  
Faites éclore votre projet  
Téléchargez le dossier avant le 31 mars 2019 sur [le30.paris-saclay.com](http://le30.paris-saclay.com) ou [paris-saclay.com](http://paris-saclay.com)

Île de France WIPSE PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

### Communauté Paris-Saclay

#### Concours d'idées à la création d'entreprise

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay organise le Concours d'idées à la création d'entreprise ouvert jusqu'au 31 mars. Quatre catégories : *Jeunes* (moins de 26 ans), *Femmes*, *Reconversion professionnelle* et *Innovation*. Un prix « coup de cœur du jury » sera également attribué par le jury composé d'acteurs de la création d'entreprise. Les gagnants recevront un accompagnement personnalisé pour créer leur entreprise, un iPad, ainsi qu'une dotation financière de 2000 €. Ils bénéficieront également d'un accès gratuit, pendant six mois, à un espace de coworking.

Pour participer, il suffit d'avoir une idée ou un projet de création d'entreprise, ne pas avoir encore immatriculé son activité, habiter le territoire et être âgé d'au moins 16 ans.

● Infos et candidatures sur [www.paris-saclay.com](http://www.paris-saclay.com)



# Séjour du CCAS



Le séjour du CCAS aura lieu du 11 au 18 mai dans un village vacances du Jura, à Lamoura. De nombreuses animations et activités seront proposées. **Bon à savoir !** Cette année encore, le CCAS est partenaire de l'ANCV, le séjour s'inscrit dans le programme « *Séniors en vacances* » qui permet aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, éligibles selon certains critères, de bénéficier d'une aide financière de 160€ et d'être accompagnées par un(e) aidant(e).

25 places disponibles / Transport en autocar

**Infos et inscriptions auprès de Sandrine Lloret :**

01 60 92 81 18 / 06 79 85 25 03

[sandrine.lloret@mairie-orsay.fr](mailto:sandrine.lloret@mairie-orsay.fr)

## Transports

### Renforcement des lignes de bus de Paris-Saclay

Après la ligne 5 en septembre dernier, c'est au tour des lignes 3, 4 et 9 d'être améliorées avec plus de bus sur les lignes 4 (toutes les 12 minutes en heures pleines) et 9 (toutes les 15 minutes en heures pleines). Le parcours de la ligne 3 sera plus lisible et tous les bus auront pour terminus les Uliis 2 dans le sens Gare d'Orsay - CC Uliis 2. Les avenues d'Alsace et des Champs Lasniers seront desservies dans les deux sens.



Retrouvez nos événements sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

**Du 13 au 17 février**

## Tous Théâtres Compris 2019 [TTC 2019]

Comme chaque année, la Compagnie d'Un Théâtre L'Autre, vous a concocté une semaine d'échanges et de rencontres. L'occasion de partager le travail des compagnies et des ateliers de théâtre amateurs de la région. Envie de vivre une expérience théâtrale ? Inscrivez-vous aux ateliers ! Venez aux rencontres et aux débats ! Assistez aux spectacles !

● **Renseignements & inscriptions : Maison Jacques Tati ou**  
[www.duntheatreautre.org/](http://www.duntheatreautre.org/)  
Plus d'infos dans le sOrtir en cahier central



**Samedi 9 février**

## Journée portes ouvertes à l'Université Paris-Sud

Entrée libre / Tout public

● **Samedi 10h-17h / Bâtiment 337 du campus d'Orsay, Avenue Jean Perrin / Plus d'infos dans le sOrtir**





“

**L'assainissement est un secteur clef, un investissement qui est aujourd'hui une préoccupation majeure de la Ville au regard des pluies abondantes et de la vétusté des tuyaux. Les services techniques veillent quotidiennement à l'entretien de ses réseaux. ”**

**Marie-Pierre Digard**, maire-adjointe en charge de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation.

**BUDGET  
ASSAINISSEMENT**

**1 100 000 €**  
en 2 ans

## GRAND FORMAT

# L'assainissement, un suivi du quotidien

L'époque du « tout-à-l'égout » généralisé où les eaux usées rejoignaient les eaux pluviales dans un seul et même réseau est révolue. À Orsay, la totalité de la commune est dotée de réseaux séparatifs, c'est-à-dire d'un réseau qui reçoit les eaux usées et d'un autre réseau pour les eaux pluviales. C'est pour cela que l'on parle de réseaux d'assainissement au pluriel. Ils représentent à Orsay 86 km de tuyaux. Leur entretien est donc une affaire quotidienne. Entre interventions préventives et curatives, la Ville a investi plus d'un million d'euros ces deux dernières années.



**Intervention de l'entreprise  
Jean Lefebvre en mars 2018**

## **Un service public en régie qui s'appuie sur des partenaires et entreprises du territoire**

La Mairie d'Orsay gère en régie ses réseaux d'assainissement en faisant appel à des prestataires pour réaliser différentes interventions, sous la supervision des services techniques. Certains collecteurs intercommunaux d'eaux usées ont cependant été transférés au SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), notamment les collecteurs qui longent l'Yvette et qui acheminent les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Valenton, ou ceux de la rue de Versailles et du Bois des Rames.

Parmi les agents communaux, une personne est dédiée à l'assainissement. Ses missions principales portent sur la programmation des travaux, le suivi des prestataires et des chantiers.

Il convient de distinguer deux types de travaux :

- Les petits travaux d'entretien courant (réparation d'un avaloir, changement d'un tampon...) et les gros travaux de renouvellement de réseaux ou de mise en conformité. Ces prestations font l'objet d'un marché attribué à l'entreprise Jean Lefebvre, basée à Grigny.
- Les opérations de dégorgement et de curage des réseaux, de nettoyage des avaloirs, de vidange des bacs à graisse des restaurants scolaires. Ces prestations font aussi l'objet d'un marché dont le titulaire est actuellement l'entreprise Ortec, basée à Morangis.

---

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Pour vérifier l'état des réseaux avant travaux ou pour contrôler certains points critiques, le service assainissement de la Mairie d'Orsay s'est doté depuis 2016 d'une caméra. Cette caméra permet d'inspecter les réseaux pour identifier des zones ou des secteurs critiques impossibles à repérer de visu. Elle est utilisable dans les réseaux de petits diamètres, inférieurs à 400 mm, qui représentent 80% du linéaire de réseaux.

## **Des projets à l'étude**

La ville poursuivra cette année ces investissements sur la base d'études préliminaires. La phase 3 de l'avenue Saint-Laurent est par exemple prévue avec la création de deux avaloirs (dès le mois de février). De nouveaux réseaux d'eaux pluviales sur la portion située entre l'avenue d'Orgeval et l'avenue Parrat seront également prévus cet été. Les services techniques municipaux profitent souvent de la réfection de la voirie pour refaire, ou a minima, contrôler les réseaux d'assainissement. Autre exemple à l'étude : la parcelle des 8 arpents qui est le point bas de la route de Montlhéry. L'implantation d'un ouvrage de rétention d'un côté ou de l'autre de la rue Louis Scocard est actuellement examinée. Nous reviendrons sur chacun de ces dossiers dans de futurs magazines.





## Des travaux réguliers : du préventif au curatif

En 2018, plus de 600 000 € ont été investis pour l'assainissement. Retour sur les opérations les plus importantes.

### Avec Jean Lefebvre, la Ville investit pour le renouvellement du réseau :

- ☑ Impasse et avenue des Hirondelles : reprise du réseau eaux usées (mise en conformité avec suppression des branchements en amiante) et eaux pluviales (création d'un tuyau-réservoir avec limiteur de débit dans l'impasse) > 160 000 € TTC
- ☑ Avenue de la Concorde (Hirondelles/Epi d'Or) : reprise du réseau eaux usées (mise en conformité avec suppression des branchements en amiante) et eaux pluviales (création d'un tuyau-réservoir avec limiteur de débit dans l'avenue de la Concorde) > 204 000 € TTC

### L'entreprise effectue également des interventions curatives :

- ☑ Rue Charles de Gaulle / ruelle des Saules : à chaque épisode pluvieux, une plaque sur le réseau eaux pluviales sur le trottoir se soulevait systématiquement. Création d'un branchement et condamnation de la plaque > 4 200 € TTC
- ☑ Rue Archangé : suite à des problèmes d'odeurs à l'intersection de la rue Verrier, intervention en rue barrée pendant une semaine > 28 000 € TTC
- ☑ Rue de Chartres : à la suite d'un sinistre au niveau des eaux usées dans la résidence Villa Dubreuil, intervention à 6 mètres de profondeur (photo à droite) > 100 000 € TTC

### Avec Ortec, la ville procède à l'entretien et au curage du réseau :

- ☑ Interventions d'urgence (dégorgements) > 28 000 € TTC
- ☑ Nettoyage de tous les avaloirs (1 campagne/an) > 21 000 € TTC
- ☑ Pompage et nettoyage des bacs à graisse (1 campagne/an) > 3 500 € TTC
- ☑ Pompage et nettoyage des séparateurs hydrocarbures (1 campagne/an) > 2 350 € TTC
- ☑ Mise en place d'une pompe + interventions rue de Chartres, Villa Dubreuil (conjointement avec Jean Lefebvre) > 60 000 € TTC

## Vous avez aussi votre rôle à jouer !

L'entreprise Ortec est intervenue en urgence 33 fois en 2018 (ce qui représente un coût d'environ 28 000 € TTC pour la commune) pour dégorger (= déboucher) les réseaux. Ces interventions sont principalement liées à de mauvaises habitudes chez les particuliers et les professionnels.

L'utilisation de lingettes jetables qui ne sont pas biodégradables et qui se retrouvent dans les canalisations alors qu'elles devraient être jetées à la poubelle, le non ramassage des feuilles sur les parcelles privées qui viennent obstruer les avaloirs, les raccordements non conformes (rejet des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales), les rejets d'hydrocarbures, huiles de vidange, graisses, ont tous un impact direct sur les réseaux d'assainissement de notre commune nécessitant fréquemment des interventions d'urgence.

En 2018, la commune a d'ailleurs lancé une campagne de prévention auprès des commerçants du centre-ville. Les premiers à avoir été sensibilisés sont ceux de la rue Verrier et de la rue de Paris, partie basse. Lorsque des dysfonctionnements sont constatés, le SIAHVVY prend contact avec les intéressés et leur propose une aide pour réaliser la mise en conformité. ●

● **Particulier ou professionnel, en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [assainissement@mairie-orsay.fr](mailto:assainissement@mairie-orsay.fr)**



15

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Une grande partie du réseau d'eaux usées de la ville est ancienne et présente des parties en amiante-ciment. La réglementation oblige les entreprises à réaliser des interventions spécifiques, ce qui représente un surcoût allant parfois jusqu'à 30% du prix de l'opération.



# 33

interventions  
d'urgence par an

# Vivre ensemble



16

Vos jeunes élus lors de leur investiture le 23 janvier dernier

## Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay

### Félicitations à nos nouveaux jeunes élus !

Après une étape de campagne électorale menée par chaque jeune candidat, les élections se sont déroulées en décembre dernier dans chaque collège de la ville ainsi qu'au Cours Secondaire d'Orsay (CSO) et, pour les collégiens non scolarisés à Orsay, au Point Information Jeunesse et au Pass'âge (service jeunesse).

Félicitations aux jeunes et nouveaux élus qui viennent de remporter ces élections comportant 408 votants et dont voici les prénoms : Aliah, Alice, Amandine, Ayoub, Camille, Claryse, Gabrielle, Imen, Isabelle, Jefferson, Lana, Martial, Mylan et Noé. ●



## Casting

### Orsay a un incroyable talent



Vous avez entre 11 et 17 ans ? Participez, seul(e) ou en groupe à la 2<sup>e</sup> édition du concours « Orsay a un incroyable talent ». Vous avez jusqu'au 22 février pour envoyer au service jeunesse une vidéo illustrant votre talent ou votre savoir-faire. Une sélection aura lieu pour déterminer le nombre de candidats invités à monter sur scène devant un jury. La représentation aura lieu le 23 mars prochain de 20h à 22h30 à la Maison Jacques Tati. ●

Règlement et détails sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)



## Petite Enfance

# Vos crèches passent en multi-accueils collectifs

En 2018, par le biais d'un questionnaire, les familles accueillies dans les structures municipales d'accueil petite enfance ou figurant en liste d'attente d'une place, ont pu exprimer leurs besoins au sujet des nécessités d'accueil : horaires d'ouvertures des structures et nombre de jours d'accueil par semaine. Il en est ressorti le souhait de réviser les horaires d'ouverture et les modalités d'accueil hebdomadaire. Pour répondre au mieux à ces demandes, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

⇒ d'une part l'accueil du service jeune enfant évoluera : les crèches collectives du Parc et de la Farandole ainsi que la halte-garderie la Boîte à Coucou deviendront des Multi-Accueils Collectifs (MAC). Elles adopteront ainsi le même mode de fonctionnement que la structure du Petit Prince (dans le quartier de Mondétour). Les enfants pourront désormais être accueillis via des contrats allant de ½ journée à 5 jours de garde par semaine : chaque quartier d'Orsay sera donc en mesure d'offrir aux familles des modalités d'accueil diversifiées.

⇒ d'autre part, les horaires d'accueil évolueront :

- le MACF du Petit Prince sera ouvert de 7h45 à 18h45 ;
- le MAC du Parc sera ouvert de 7h45 à 18h45 ;
- le MAC de la Farandole sera ouvert de 7h45 à 18h45 ;
- le MAC de la Boîte à Coucou sera ouvert de 8h à 18h, sauf le mercredi, où il fermera à 12h. ●



17

**CLICS et DÉCLIC**  
Le mois du numérique  
2 > 23 fév.  
DANS LES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES  
Robotique  
Gaming  
Codage  
3D  
Création  
Programme sur [paris-saclay.com](http://paris-saclay.com)  
PARIS SACLAY  
Communauté d'agglomération

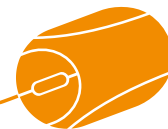
## Prochainement dans vos médiathèques...

# « Des clics et déclics »

Organisé par le réseau des médiathèques Paris-Saclay, « Des clics et déclics » vous offre un ensemble de rendez-vous tout public autour de la culture numérique, allant des jeux vidéo à la réalité virtuelle, en passant par la programmation.

Réparties sur 10 sites, du 2 au 23 février, ces animations sont gratuites et organisées par les médiathécaires, à la pointe et très motivés pour transmettre leur passion. Algorithmes ou codage n'ont pas de secret pour eux, bientôt, ils n'en auront plus pour vous ! Le 16 février, de 15h à 18h, la médiathèque Georges Brassens vous emmènera à la découverte du monde virtuel. Vous pourrez rencontrer le Robot Alpha 1S, capable de chanter, danser, faire de la gymnastique et bien d'autres activités mais aussi réaliser un hologramme (visuel 3D) à l'aide d'une tablette. Vous pourrez également découvrir le makey-makey, un dispositif d'émulation de clavier à partir d'objets du quotidien et vous amuser à jouer du piano avec des oranges ou bien jouer à des jeux vidéo avec de la pâte à modeler. Enfin, vous serez proposés des jeux vidéo en réalité virtuelle au moyen de casque. Venez nombreux ! ●

Programme complet sur [www.paris-saclay.fr](http://www.paris-saclay.fr)





18

### Jumelage

## Noces d'Émeraude pour Orsay et Vila Nova de Paiva

Orsay-Vila Nova de Paiva et Les Ulis-Sâtão fêtent leurs 40 ans d'amitié et ont décidé de les célébrer les 23 et 24 février prochains. Venez découvrir une foire artisanale et artistique au Gymnase Blondin.

Le samedi, vous pourrez déambuler autour des stands d'artistes et d'artisans et ainsi découvrir les produits régionaux des villes jumelées. Vous pourrez également vous divertir autour d'un programme bien chargé : tournoi de cartes, dîner ou encore bal animé par le groupe portugais Hifi.

Le dimanche à 12h30, un déjeuner sera organisé (réservation obligatoire avant le 20 février : 06 09 81 25 19 / 06 24 94 68 20). Le repas sera suivi d'un spectacle proposé par des associations locales : Esperança ACP Les Ulis-Orsay, Association Danses Orientales (Orsay), Association Rock (Orsay). Venez nombreux ! ●

### Collège Alexander Fleming

## De l'éducation aux médias au plaisir d'écrire

En 2009, c'est d'abord une web radio qui voit le jour au collège Alexander Fleming. Impliquant peu d'élèves, elle est remplacée en 2012 par le Club journal. C'est un vrai succès ! Sur la base du volontariat, une soixantaine d'élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> se réunissent tous les lundis midi pour écrire.

Diffusée en version numérique sur le site du collège et sur la page Facebook du service jeunesse de la ville d'Orsay, *la Gazette du collégien* regorge d'articles de tous types : interviews, BD, enquêtes, reportages... et est publiée une fois par trimestre. Les objectifs de ce projet porté avec l'Espace Public Numérique (EPN) de la ville sont multiples : la participation et l'autonomie des élèves, la découverte d'un média et l'apprentissage des usages du numérique, le développement de l'envie d'écrire, de s'exprimer mais aussi celui de l'esprit critique.

« Tout en étant un temps de détente, le club journal permet aux élèves de développer des compétences en recherche d'information, en écriture et analyse de l'information, en traitement de texte... C'est un moment d'échanges et de partage des connaissances entre élèves de différents niveaux. Chacun peut y trouver sa place en fonction de ses envies. » nous explique Lisa Labrousse, documentaliste du collège Fleming. Depuis 3 ans, *la Gazette du collégien* participe à deux concours lors de la semaine de la presse : Médiatiks et Kaléidoscoop. ●

Pour découvrir la Gazette, rendez-vous sur : [www.clg-fleming-orsay.ac-versailles.fr](http://www.clg-fleming-orsay.ac-versailles.fr)







## Le rallye des Gazelles

# Deux Orcéennes au Maroc

Il existe des personnalités avides de sensations fortes, d'adrénaline. Céline Laruelle - Colombel et Carole Lauriat-Mossant font partie de celles-là. Se définissant comme des super mamans et femmes de terrain hyper professionnelles, les deux Orcéennes ont décidé de participer à la 30<sup>e</sup> édition du Rallye Aïcha des Gazelles en mars 2020.

Le jour J, 160 équipages seront sur la ligne de départ et 15 nationalités seront représentées. Leur objectif : franchir la ligne d'arrivée en ayant fait le moins de kilomètres possible, sans GPS, avec carte et boussole. Et oui, c'est un rallye responsable ! Toutes les émissions de CO2 seront d'ailleurs compensées auprès de la Fondation Mohammed VI.

Ce défi ne sera donc pas de tout repos pour Céline et Carole, qui voient en cette aventure l'opportunité de revendiquer des valeurs telles que le dépassement de soi et de ses peurs ou la non autocensure. « *Nous souhaitons aller contre les préjugés et montrer que l'engagement et la réussite ne sont en rien des questions de sexe, de culture, de parcours social et familial.* » expliquent-elles.

Cette aventure nécessite tout de même un certain budget. Frais d'inscription, véhicule, assurances, transports... Les deux amies auraient besoin de 29 600 € pour que ce rêve devienne réalité. Dès mars 2019, elles devront confirmer l'inscription de leur équipage *Gaz-elles-way* au rallye de 2020 ! ●

● **Envie de faire un don ? Contactez les : [gazellesway@gmail.com](mailto:gazellesway@gmail.com)**



19

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Créé en 2001 par l'association Cœur de Gazelles, ce rallye se veut aussi et avant tout solidaire. Chaque année, plus de 8 000 consultations médicales sont dispensées auprès des populations locales au cours de l'événement.



## Les Amis de la Langue et de la Culture Allemandes

# Femmes en Sciences !

Pour l'année 2019, les Amis de la Langue et de la Culture Allemandes (ALCA) organisent un cycle culturel consacré aux « Savants du monde germanique ». En plusieurs séances, des inventeurs, des explorateurs et des scientifiques ayant fait époque seront présentés. La place inaugurale sera donnée aux Femmes en Sciences.

Certaines femmes scientifiques ont bravé les difficultés liées à la condition féminine. D'autres ont été confrontées aux barrières qui s'opposaient à elles. Des membres de l'ALCA présenteront cinq femmes dont le destin sert d'illustration pour toutes ces autres vies de femmes brillantes mais oubliées par l'Histoire. **Vous voulez en savoir plus ? Rendez vous jeudi 14 février à la Bouvêche dès 20h30 (entrée libre).**



Lise Meitner,  
physicienne

“

## Présentation des médaillés de la ville

cinq parcours ou  
engagements peu  
ordinaires”

”



**VIDÉO**

Retrouvez la vidéo diffusée lors de la cérémonie des vœux sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

De gauche à droite : Gilles Bloch, Jean-Claude Valles, Odile Saint Raymond, David Ros, Nathalie Ladon et Serge Sinopoli



**Ils font vivre la ville, chacun à leur manière, contribuent au lien social ou à l'animation de la vie locale, agissent en faveur de la solidarité, pour certains au-delà des limites communales. C'est pour toutes ces raisons, que le 10 janvier, 5 citoyens peu ordinaires, se sont vus remettre la médaille de la ville lors de la cérémonie des vœux du maire. Ils ont ainsi été récompensés pour leur parcours ou engagement exemplaire.**

**Nathalie Ladon, documentaliste engagée**

Cette professeure documentaliste du Collège Fournier s'est illustrée par son travail sur la commémoration de la Première Guerre Mondiale et des grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle dont l'enjeu était de sensibiliser les élèves à leur Histoire et à leur héritage. Aux côtés de ses collègues, des services municipaux et des associations orcéennes, elle a œuvré à la réalisation d'un travail collaboratif de grande qualité et aux bénéfices durables, dont le point d'exergue a été, en 2018, une exposition commémorant les 100 ans de la Guerre 14-18.

**Serge Sinopoli, restaurateur au grand cœur**

C'est non sans émotion que Serge Sinopoli a décidé de passer le flambeau de son commerce, le restaurant et snack *Plein Sud*, situé au 5 rue Verrier depuis 18 ans. D'origine italienne, père de famille et Orcéen de longue date, Serge a connu « d'autres vies professionnelles » avant de lancer son commerce : ancien sapeur-pompier volontaire puis professionnel à Palaiseau au début des années 1980, il travaille ensuite dans une société informatique avant d'ouvrir son restaurant en 2000. Vente de sandwiches grecs, de pizzas et paninis entièrement faits maison à partir de produits frais et d'une qualité exceptionnelle, au dire de tous ses clients. Exceptionnel, l'homme l'est aussi, professionnel et toujours de bonne humeur, avec un grand humour qui manquera sans nul doute à Orsay.

**Odile Saint Raymond, experte en bénévolat**

Elle est une personnalité connue des Orcéens car souvent présente à l'Office de Tourisme, ce bâtiment au charme insolite situé sur les abords de l'Yvette près du pont. Arrivée dans notre région en 1993, elle a passé 3 ans aux Ulis, avant de s'installer à Orsay. Sans activité professionnelle, elle s'est alors investie dans la vie associative : de simple adhérente à l'Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse en 1996, elle en est devenue la présidente en 2005. Une fonction qu'elle occupera durant 13 ans, en donnant beaucoup d'elle-même et de son temps, jusqu'à la création du nouvel Office intercommunal « Destination Paris-Saclay ». Infatigable, elle en demeure toujours bénévole et un membre de son conseil d'administration.

**Gilles Bloch, chercheur émérite**

Polytechnicien, médecin et chercheur, également spécialiste d'imagerie médicale, Gilles Bloch a vu son histoire personnelle et professionnelle intimement liée à celle d'Orsay, au gré de plusieurs « rencontres » avec notre commune. Une première fois, en 1979, lorsqu'il s'est inscrit – sans y rester – en DEUG à la faculté d'Orsay, avant d'y revenir plus tard passer des examens. Une seconde fois lorsqu'il intégra, après sa soutenance de thèse en 1989, l'équipe pionnière de recherche sur la spectroscopie par résonance magnétique nucléaire du CEA. Une nouvelle fois, lorsqu'il fit le choix de s'installer à Orsay en 1996, après avoir pourtant hésité pour un départ à l'Université de Yale aux Etats-Unis ! Un choix qu'il ne regrette pas, 23 ans plus tard, car il y a fondé une famille et y a vécu, depuis, avec grand bonheur. Enfin, dernière rencontre et non des moindres, Gilles Bloch deviendra le président de l'Université de Paris-Saclay durant 3 ans, de 2015 à 2018, avant de passer la main à Sylvie Retailleau et de retourner pour de nouvelles aventures professionnelles à Paris, en tant que PDG du réputé INSERM.

**Jean-Claude Valles, artisan du Devoir de Mémoire**

Engagé volontaire sous les drapeaux de 1957 à 1962, Jean-Claude Valles sert la France au sein de la Marine Nationale, après un passage par l'école des Fusiliers marins du Centre Siroco d'Alger. À l'issue des conflits d'Afrique du Nord, il obtient une 1<sup>ère</sup> médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre. En 1993, il est décoré de la Croix du combattant. Aujourd'hui, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) ainsi que du Souvenir Français à Orsay, il accorde une importance première au Devoir de Mémoire, et notamment à la présence d'enfants et de jeunes orcéens aux cérémonies commémoratives. Dans ce même but, il finance chaque année certaines visites d'élèves de CM2, comme par exemple, au Musée de la Première Guerre Mondiale de Meaux.

## À vos agendas

### Fête du Mimosa au marché

Les Marchés d'Orsay fêteront le Mimosa le vendredi 15 février au marché du Centre et le dimanche 17 février au marché de Mondétour.

Pendant toute la matinée, vos commerçants vous offriront des centaines de brins de mimosa. À cette occasion soyez nombreux à rendre visite à nos commerçants et nul doute que vous repartirez avec un très beau bouquet ! ●



## Bienvenue à...

### La société PROTEL

La société PROTEL est spécialisée dans la détection d'intrusion et la vidéosurveillance. Avec une expérience et une expertise de 23 ans, cette entreprise, nouvellement implantée au City Parc, accompagne près de 5000 sites en France dans leur besoin en sécurité.

Utilisant des équipements modernes et les technologies de sécurisation les plus fiables, la société PROTEL étudie, propose et installe des systèmes de protection, de télésurveillance et de vidéosurveillance personnalisés pour les professionnels (commerces, entreprises, entrepôts...) mais aussi pour les particuliers. « La vidéo-protection prévient, dissuade et identifie » explique Serge Faugère, responsable de secteur et conseiller au sein de la société PROTEL. « Les alarmes protègent de tous les risques (intrusion, risques techniques...) et le contrôle d'accès optimise la circulation au sein des locaux. Quels que soient le secteur d'activité et le besoin du client, nous apportons une solution efficace ».

Une question ? Un projet ? N'hésitez pas à jouer la carte de la proximité et à contacter cette nouvelle société orcéenne, à qui nous souhaitons tous nos vœux de succès.

PROTEL - City Parc - 8 boulevard Dubreuil - Tél : 09 70 15 66 66 (appel gratuit)  
Mail : [contact@protel-fr.com](mailto:contact@protel-fr.com) / Plus d'infos sur [www.protel-fr.com](http://www.protel-fr.com) ●



\*La gestion en mode SaaS permet à une entreprise de ne plus installer d'applications sur ses propres serveurs, mais de s'abonner à des logiciels en ligne et de payer un prix qui variera en fonction de leurs utilisations effectives.

### Ivalua remporte le trophée de « la meilleure transition SaaS »

L'entreprise orcéenne, leader mondial des solutions de gestion des dépenses en cloud, est lauréate 2018 des Trophées du Top 250 des éditeurs de logiciels français. L'édition de logiciels est un secteur qui marque par sa forte croissance année après année. Parmi les leviers incontournables, le passage au modèle SaaS\* figure toujours en tête des priorités technologiques. Ivalua, a converti 90 % de son chiffre d'affaires en 2 ans vers le

mode SaaS tout en maintenant une croissance exponentielle. Le panorama révèle également que l'innovation est au cœur des préoccupations chez les éditeurs de logiciels français qui continuent de concentrer leurs activités de R&D en France puisque 73% des effectifs de R&D y sont implantés. C'est le cas chez Ivalua : son pôle R&D est au siège de la société à Orsay ! ●

Plus d'infos sur : [www.ivalua.com](http://www.ivalua.com)



# Ô FRAIS MAISON



SUR PLACE  
OU A EMPORTER



## Nouveau commerce

# Ô Frais Maison : c'est frais, fait maison... et c'est bon !

« Tous les jours, Daniel et Romain préparent sur place une sélection de quiches, salades, petits plats ainsi qu'une offre traiteur, à déguster sur place ou à emporter. » Tout est dit dans cette phrase signature qui s'affiche sur les murs de cette nouvelle boutique chaleureuse et joliment agencée ouverte depuis le 14 janvier dernier au Guichet.

Réalisée à partir de produits à la fois sains et gourmands, l'offre snacking du restaurant/traiteur se veut résolument qualitative. Il y en a pour toutes les papilles et tous les plaisirs !

Ô Frais Maison propose :

- Le midi, 3 formules en libre-service et/ou des plats traiteur à consommer sur place ou à emporter.
- Le soir, une offre traiteur savoureuse à emporter, excellente réponse à la rituelle question « Qu'est-ce qu'on mange ? ».

Pour Romain, ancien chef des ventes dans l'agro-alimentaire et Daniel, ex-gérant d'une société de nettoyage, Ô Frais Maison était une évidence : « Nous souhaitons nous lancer dans une aventure culinaire qui fasse plaisir aux consommateurs et qui réponde à la tendance du moment : manger vite peut-être, mais manger bon ! ».

Forts d'un apprentissage exigeant à l'école Ferrandi, d'une étude de marché prometteuse et d'une phase de test sans complaisance auprès d'un panel de consommateurs locaux, une implantation à Orsay était une autre évidence pour les deux associés : « Depuis le collège Fournier, j'ai toujours gardé un pied à Orsay » confie Daniel. « C'est ma ville de cœur ». Pourquoi le Guichet ? « Outre l'opportunité du local, c'est aussi la proximité avec la gare RER et le plateau de Saclay qui nous a décidés. Le quartier affiche une belle évolution commerciale et nous comptons beaucoup sur le flux piéton quotidien pour faire connaître notre boutique et faire découvrir notre offre de restauration ».

Du frais, du fait maison, de la qualité dans l'assiette... Autant de bonnes raisons de s'arrêter chez Ô Frais Maison en passant, ou de changer son itinéraire habituel pour venir découvrir l'endroit. Il vaut vraiment le détour ! ●

Ô Frais Maison, 26 bis rue Charles de Gaulle - Tél : 09 86 16 56 78 - Mail : ofraismaison.traiteur@gmail.com - Du lundi au vendredi : 10h - 14h et 16h - 20h - Le samedi 9h30 - 14h et 16h - 20h - Fermé le dimanche



Suivez-les sur les  
réseaux sociaux :

@ofraismaisontraiteur



## Interdiction des pesticides

# Jardinons autrement !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, afin de protéger notre santé et l'environnement, il est désormais interdit d'acheter, d'utiliser et de stocker les pesticides chimiques destinés aux jardins.

### Des produits nocifs pour notre santé et l'environnement

Cette interdiction, prévue dans le cadre de la loi dite Labbé votée en 2014, concerne l'ensemble des produits chimiques de synthèse utilisés par les particuliers. Les collectivités territoriales, elles, étaient tenues de les arrêter au 1<sup>er</sup> janvier 2017. « Orsay a été précurseur en la matière. L'arrêt des pesticides sur les voiries et espaces verts a été l'une de nos 1<sup>es</sup> mesures prise en mars 2008. Très vite, nous avons utilisé des méthodes alternatives : brûlage, binette. » explique Marie-Pierre Digard, maire-adjointe en charge de l'environnement, « Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, sont également concernés les stades et le cimetière ».

Si le glyphosate est le plus connu d'entre eux, il en existe bien d'autres qui menacent la santé humaine, la faune et la flore. Plébiscités par l'agriculture intensive par commodité, leurs lourdes conséquences ont été prises en compte trop tardivement avec des effets directs et nocifs, à court et plus long terme : chute libre de la biodiversité de la faune avec en première ligne l'extinction des abeilles, mais aussi de la flore avec des herbicides non sélectifs. Ils sont aussi à l'origine d'une pollution toxique et pour longtemps irréversible de nos sols et des organismes aquatiques. Mais c'est aussi et surtout notre santé qui est menacée avec une toxicité avérée pour l'organisme humain et des effets à haute teneur cancérigènes.

### Des solutions alternatives existent !

Il existe d'autres solutions, non chimiques, comme les produits de bio-contrôle pour les remplacer efficacement, dans l'entretien de vos plantes, dans vos potagers et autres espaces verts. En prévention, on pourra, par exemple planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires (araignée, coccinelle, chrysope, oiseaux...) pour lutter contre les maladies et les ravageurs, ou bien encore favoriser la biodiversité, alterner les cultures et adopter le paillage pour protéger les végétaux. Quant aux produits de bio-contrôle adaptés, ils sont autorisés dans les magasins à la vente, et doivent être utilisés au bon moment selon le stade de développement du bio-agresseur et des conditions climatiques.

### Pensez à rapporter vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou contenant un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Pour connaître conseils et astuces afin de jardiner sans pesticide, rendez-vous sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr), parrainé par les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture. ●

● Pour déposer vos pesticides non utilisés, apportez-les à la déchetterie du SIOM, Chemin départemental 118 - ZI de Courtabœuf - 91140 Villejust.

[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

# ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**  
pour ma santé  
et la planète







# Une nouvelle expérimentation de vélos électriques à Orsay

Mieux se déplacer, mieux respirer, rester en forme, les avantages du vélo sont nombreux - pour ne pas dire évidents - mais dans une ville vallonnée comme Orsay, il n'est pas toujours aisé de pédaler. C'est là que l'acquisition d'un vélo à assistance électrique peut être une bonne solution (mais qui reste encore très coûteuse !). Pour accompagner cette transition et démocratiser ces nouvelles mobilités, les municipalités ont leur rôle à jouer. C'est ainsi qu'Orsay participe à une expérimentation de vélos électriques avec la startup Zoov. Explications.

## Une expérimentation fermée : 400 utilisateurs testeurs

Depuis fin janvier, 200 vélos à assistance électrique ont été déployés sur différents sites du Plateau de Saclay. Entreprises, universités et gares du territoire... Pas moins de 13 stations ont vu le jour ces dernières semaines, dont une à la gare du Guichet. Mais pour pouvoir les utiliser, il faut faire partie des 400 testeurs sélectionnés ! En effet, pour mieux comprendre et analyser les usages, l'entreprise Zoov recherche pour cette première phase de déploiement, des testeurs qui pourront utiliser le service en illimité et gratuitement jusqu'à fin mai, et contribuer directement à son amélioration. L'expérience vous tente ? Un formulaire rapide (5 minutes) de candidature est à remplir au plus vite sur : <https://bit.ly/zoovbeta>. La sélection des testeurs a déjà commencé !

## Un service innovant pour des trajets rapides et agréables

Concentrés dans des stations compactes, les vélos se déverrouillent et se verrouillent via l'application dédiée Zoov. En y entrant votre destination, vous savez instantanément le temps qu'il vous faudra pour effectuer votre trajet et combien cela vous coûtera. Au-delà de l'innovation technologique de l'application qui pourra aussi vous servir de GPS, l'originalité du concept se trouve dans la relation de l'usager au service. Chaque utilisateur aura en effet sa batterie personnelle qu'il viendra clipser à son vélo à chaque utilisation et qu'il pourra recharger à sa guise. ●

**BON À SAVOIR :** Si aucune station n'est à proximité, les usagers auront la possibilité de laisser leur vélo en free-floating, c'est-à-dire où ils le souhaitent. Les utilisateurs testeurs seront ainsi les ambassadeurs d'un usage respectueux des vélos. Si un abus est constaté, la société Zoov interviendra immédiatement pour replacer les vélos dans des bornes.

Plus d'infos sur  
[www.zoov.eu/fr](http://www.zoov.eu/fr)





## Le patrimoine, un bien commun à préserver

**Au-delà de la préservation de la biodiversité, la municipalité a souhaité, via son Plan Local d'Urbanisme (PLU), protéger également son patrimoine pour conserver son identité paysagère et culturelle. Pour ce faire, 219 bâtiments ont été classés comme remarquables (87) ou de caractère (132). Mais que cela veut-il dire concrètement ?**

Les édifices remarquables sont des bâtisses dont l'architecture présente un intérêt patrimonial pour leur qualité esthétique et/ou historique. Cette catégorie regroupe principalement des maisons de villégiatures de la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle. Témoins de notre passé rural, ces maisons-fermes, maisons de bourg et autres édifices, rappellent la volonté des citadins de l'époque de s'implanter sur des sites à fort potentiel paysager.

Certains abritent désormais des équipements publics, parmi lesquels l'Hôtel de Ville, le Château de Corbeville, l'Hôpital, la Bouvêche, l'Eglise ou encore l'ancien Conservatoire.

Les édifices de caractère, eux, regroupent notamment des pavillons individuels et des maisons de villégiature présentant un intérêt moins marqué, parfois trop remaniés pour figurer dans la catégorie supérieure. Ils sont repérés pour leurs aspects esthétiques, les matériaux utilisés ou les effets d'ensemble constitués par leur présence appelés effets de collection. Même si la réglementation les concernant est plus flexible, leur démolition totale est interdite et leur modification doit s'ins-

crire dans une écriture architecturale réfléchie en harmonie avec l'existant.

### **Le conservatoire, 87 rue de Paris, un édifice remarquable**

Cette maison de villégiature revêt une maçonnerie en pierre meulière apparente. Richement ornementée, cette villa constitue un élément remarquable à la fois par son implantation, rue de Paris, mais aussi par son usage passé en tant qu'équipement municipal. C'est en septembre 1981 que l'Ecole Nationale de Musique s'y était installée. La bâtisse avait été rachetée à l'Hôpital par la ville qui avait alors assuré sa rénovation et sa transformation en Conservatoire. Les locaux de 400m<sup>2</sup> se répartissaient en 2 bureaux administratifs, une salle de musique de chambre, 14 salles de classe d'instruments et de solfège pour accueillir plus de 600 élèves, dont la moitié Orcéens.

À la suite de la construction du nouveau Conservatoire, la ville a décidé de vendre l'édifice tout en s'assurant de sa conservation. L'acheteur réalisera 5 logements à l'intérieur de la bâtisse, retirera l'escalier extérieur mêlant ainsi rénovation et préservation. L'aspect extérieur restera donc inchangé. ●

**LE SAVIEZ-VOUS ?** La classification « remarquable » est la plus haute protection qui soit à l'échelle communale. La démolition de ces édifices est interdite, les modifications sur leur facade doivent être mineures.



## Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

### Aide aux victimes et accès au droit : vos contacts de proximité

Le CLSPD d'Orsay mobilise des partenaires aux compétences spécifiques dont la mise en réseau et la coordination des actions sont essentielles. Pour répondre à l'une des priorités du CLSPD, un réseau spécialisé piloté par le CCAS, s'est constitué en faveur de l'accès au droit, de l'assistance aux victimes et de la protection des personnes vulnérables.

Victimes, proches, témoins : ces professionnels proposent une écoute privilégiée, un accueil de proximité, gratuit et confidentiel, une orientation et une prise en charge sociale, psychologique et juridique :

- **Mairie d'Orsay / CCAS** : conseillère en économie sociale et familiale sur RDV au 01 60 92 80 62, cesf@mairie-orsay.fr / sans RDV au 01 60 92 80 14
- **Maison de Justice et du Droit (MJD)** : permanences pour mineurs et jeunes adultes sur RDV au 01 60 92 58 85 au PIJ d'Orsay chaque dernier mercredi du mois (1 rue André Maginot).
- **Psychologue Police nationale** : sur RDV au Commissariat Central de Palaiseau au 01 69 31 65 80 – 06 46 76 06 12 (13 rue Emile Zola).
- **MEDIAVIP 91** : Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales  
Permanences psychologiques : sur RDV au 01 60 78 84 20 à la MJD des Ulis les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> jeudis (rue des Bergères) / Sans RDV à la Maison des permanences de Palaiseau les lundis et les mercredis (69 rue Néreau)

Permanences juridiques : sans RDV les lundis de 9h30 à 12h30 au Commissariat Central de Palaiseau / sur RDV au 01 64 86 14 05 à la MJD des Ulis les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> jeudis.  
<http://mediavipp91.fr>

- **Centre départemental d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF)**  
Sur RDV au 01 64 86 14 05 à la MJD. des Ulis les lundis de 14h à 17h / Sans RDV à l'Espace socio-culturel du Val de Gif les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mardis de 9h30 à 12h30 (route de l'Abbaye)  
[www.cidfessonnes.org](http://www.cidfessonnes.org)
- **INTER'VAL** prévention spécialisée  
Écoute, information, accompagnement et orientation des jeunes de 11-25 ans.  
Antenne à Orsay : 1 place des Planches 09 66 91 59 88, [interval.equipe@orange.fr](mailto:interval.equipe@orange.fr)
- **Université Paris-Sud** : cellule de veille et d'écoute contre les harcèlements au 01 69 15 65 39, [harcèlements@u-psud.fr](mailto:harcèlements@u-psud.fr) ●



#### Les n° d'urgence et plateformes nationales : gratuits, 7j/7j 24h/24h

Police/gendarmerie : 17 ou 117

Pompiers : 18 / Samu : 15

Pour les personnes sourdes et malentendantes n° unique : 114 (par SMS)

[www.info.urgence114.fr](http://www.info.urgence114.fr)

Aide aux victimes : 116 006  
[www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)

Violences femmes info : 39 19  
[www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)

Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger : 119  
[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

Hébergement d'urgence et mairaudes du SAMU social : 115

N° d'urgence dans les gares et transports en commun : 3117 ou 31177 (par SMS)

## Équipe de la majorité municipale

### Extraits de la délibération adoptée en conseil municipal portant sur la zone de Corbeville

« En 2005, l'État a lancé sur notre territoire une Opération d'Intérêt National (OIN) visant à la création d'un pôle international majeur de recherche, d'innovation, d'enseignement supérieur et de développement économique.

Pour réaliser cette opération, l'État a mis en place l'Établissement Public d'Aménagement de Paris Saclay. L'État s'est ainsi donné les moyens de décider notamment de l'aménagement de 300 hectares situés au sud du Plateau de Saclay, dont 74 hectares situés sur le territoire de la commune d'Orsay, dans le secteur dit « de Corbeville ».

Parallèlement, l'État a choisi le maintien sur l'ensemble du plateau de Saclay de plus de 2300 hectares d'espace agricole et forestier et leur sanctuarisation au sein d'une Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) (...)

Il est à relever que le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme est une procédure d'évolution du PLU de la Ville d'Orsay, pilotée directement par l'État. Il vise à permettre la réalisation du projet identifié (déclaration de projet) par la modification de façon unilatérale du PLU (mise en compatibilité).

L'avis de la municipalité d'Orsay n'est donc, de fait, que consultatif. Le temps imparti pour apporter notre avis sur ces dossiers et ces études complexes est court. Face à la déclaration d'intérêt national de l'opération, **nous avons fait le choix d'exercer toutes nos responsabilités pour porter particulièrement l'intérêt local en faisant part de nos exigences.** »

Équilibres financiers, équipements publics (écoles, crèches, parc, château de Corbeville, lieux de rencontre, nombre de logements (l'État propose 2000 logements familiaux et 2000 étudiants, nous demandons respectivement 1500 et 1000 pour un juste équilibre avec les équipements), agriculture maraîchère, circulations douces et transports vers la Vallée, mais aussi Hôpital, gestion des eaux... **tous ces sujets méritent d'être défendus, portés, avec la plus grande exigence pour que nos voix soient entendues.**

Retrouvez la délibération prochainement sur le site de la ville [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) (rubrique cadre de vie / projets urbains)

## Équipe de la minorité municipale

Au terme d'une procédure d'appel d'offres lancée par le SIOM, le marché de collecte des déchets ménagers a été attribué à l'unanimité par le comité syndical à la Société SEPUR le 27 mars 2018, avec la participation des représentants d'Orsay. Ce contrat, débuté 1er novembre 2018 pour 8 ans, concerne 17 communes et 174.569 habitants.

Depuis cette date, 84 employés, auparavant salariés d'OTUS (entreprise sortante) sont en conflit avec SEPUR sur leurs conditions de transfert, avec les conséquences néfastes sur le ramassage que nous avons tous constatées.

Dans ce conflit, D.ROS ne s'est pas illustré par la recherche d'une solution raisonnable, ni par la cohérence de ses propos.

Le 13 novembre dernier, il co-signe une lettre ouverte des maires du SIOM appelant **« à la reprise immédiate du dialogue entre les représentants des instances syndicales CGT et la direction de la SEPUR, pour sortir le plus rapidement possible de cette grève. »**

Le 18 décembre 2018, en opposition avec cette lettre ouverte, il fait voter à son Conseil Municipal une motion de soutien unilatéral aux employés ex-OTUS en conflit avec SEPUR, dans laquelle il dénonce **« l'insuffisance d'écoute de la société SEPUR »**, demande que **« le SIOM instruisse ... des pénalités à l'encontre de SEPUR »**, et que **« le SIOM étudie immédiatement la résiliation du contrat avec SEPUR »**.

Le 20 décembre, nouveau revirement de D.ROS qui re-co-signe un document avec les maires du SIOM, dans lequel il déclare avoir **« obtenu l'engagement de SEPUR de donner suite à plusieurs revendications : maintien des salaires... des 84 emplois... de l'affectation sur le site... »**, que **« conformément au cahier des charges [la SEPUR] a missionné de nouveaux équipages... [qui] ont maintenu le service... »**, et qu'il est **« totalement mobilisé pour contribuer à la poursuite du dialogue entre les deux parties »**.

Contrairement aux autres communes impactées, celle d'Orsay n'a pas jugé utile de diffuser cette lettre.

**Comprenne qui pourra !** Il est vrai que le maire d'Orsay doit gérer des alliances politiques et électoralistes à géométrie variable !

Quant à nous, opposition municipale, sensibles à la situation difficile que traversent les 84 employés ex-OTUS et respectueux des 200.000 usagers impactés, otages d'un conflit désastreux qui les dépasse, nous refusons d'instrumentaliser cette crise. **Nous n'avons pas voté la motion partisane de M.ROS et nous soutenons le SIOM dans la recherche d'une issue négociée qui respecte les intérêts de tous.**

P.Bernert, C. Caillot, L.Chandon, S.Parvez, R. Raphael, R.Redouane, A. Roche. **Contact: 07 81 81 46 85**



# Infos municipales

## Inscriptions scolaires 2019/2020 pour les enfants nés en 2016

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 1<sup>er</sup> mars 2019. Merci de vous adresser en mairie au pôle Accueil Familles, muni des documents suivants : livret de famille, attestation carte vitale, justificatif de vaccination, justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, facture d'électricité, etc.), carte d'identité en cours de validité des 2 parents et jugement justifiant de la garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.

● **Pôle Accueil Familles : 01 60 92 80 71**  
[accueilfamilles@mairie-orsay.fr](mailto:accueilfamilles@mairie-orsay.fr)

● **Hôtel de ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, excepté le jeudi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h**



## Fermeture des structures de la Petite Enfance pendant les vacances de février

- Le Relais Assistantes Maternelles fermera du 28 février au 6 mars inclus.
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents fermera du 25 février au 1<sup>er</sup> mars inclus.
- L'atelier massage enfant-parent(s) est fermé durant toutes les vacances scolaires



## Plantation d'arbres

Une campagne de plantation d'arbres aura lieu du 11 au 22 février 2019. La plantation de 27 arbres commencera par le parc Charles Boucher et se poursuivra au cimetière.

# Pratique

## Collecte des déchets

### Déchets ménagers

Calendrier personnalisé, par rue, des collectes.

● [www.siom.fr](http://www.siom.fr) > calendrier et points de collecte par rue

### Encombrants

**SERVICE « SUR MESURE »**, qui remplace la collecte mensuelle en porte à porte.

Appelez le **01 73 07 90 80**

### Déchets végétaux

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, les collectes des déchets verts se font tous les 15 jours. Planning hivernal de ramassage des déchets verts et détails des secteurs sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr)

## Pharmacies de garde

Dimanche & jours fériés /  
Sous réserve de changements

### Dimanche 3 février

Pharmacie Maleck, 1 rue des Causes, Les Ulis  
01 64 46 08 99

### Dimanche 10 février

Pharmacie de Mondetour, 17 avenue de Montjay, Orsay  
01 69 07 88 47

### Dimanche 17 février

Pharmacie du Parc - Centre commercial Chevry II, 1, place du marché Neuf, Gif-sur-Yvette  
01 69 07 65 86

### Dimanche 24 février

Pharmacie de la Hacquinière, 27bis avenue du Maréchal Foch, Bures-sur-Yvette  
01 69 07 68 46

## Maison médicale de garde

35, boulevard Dubreuil.  
Urgence week-ends et jours fériés.

● **Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15**

# Carnet

## Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Soan CHAU samedi 15 décembre 2018 / Samuel, Michel TELLIER PORTE mardi 18 décembre 2018 / Lilja GROSJEAN mardi 18 décembre 2018 / Tasnime EL MOUBTAHIJ jeudi 27 décembre 2018 / Tessa BLANGER dimanche 30 décembre 2018

## Félicitations aux PACsés

Monsieur Tam NGUYEN VINH et Madame Huyen VU pacsés le 28 décembre 2018

Monsieur Gabriele BALDONI et Madame Rebecca TRAVAGLIANTE pacsés le 15 janvier 2019

## Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Jeannine HUET veuve BONAMY vendredi 9 novembre 2018 / Jacqueline GERARD veuve LEVEAU mercredi 12 décembre 2018 / Raymond BUCHER dimanche 16 décembre 2018 / Fabienne VERMEIRE épouse ZEIMET lundi 17 décembre 2018 / Rolland LUTINIER lundi 24 décembre 2018 / Jean LARGUIER vendredi 28 décembre 2018 / Sylviane NAUTREZ veuve BERGIA mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 / Jeanne SARRON vendredi 4 janvier 2019 / Augusto DA COSTA FERREIRA dimanche 6 janvier 2019

# RDV citoyens

## Prochain Conseil municipal

Mardi 26 mars

- Hôtel de ville / Salle du conseil - 20h30

## Prochains conseils de quartier - 20h30

**Centre :** Mardi 5 février (hall Espace Tati)

**Guichet :** Mercredi 6 février (Préau élémentaire du Guichet)

**Mondétour :** Jeudi 7 février (Salle Piednoël)

## Prochain Conseil communautaire

Mercredi 20 février

Agglomération Paris-Saclay, Parc Orsay Université,  
1 rue Jean Rostand - 20h30

# Consultations & permanences

## Rencontrez vos élus :

**David Ros**, maire et conseiller départemental

- Sur RDV uniquement / 01 60 92 80 03

**Cédric Villani**, député de l'Essonne

- Lundi après-midi et vendredi toute la journée  
12 A rue Charles de Gaulle  
09 65 19 70 19 / 06 49 00 85 32 /  
dsaussol.apcv@gmail.com

## PERMANENCES JURIDIQUES :

### EN MAIRIE : AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 17h à 19h  
et tous les samedis de 10h à 12h.

- Uniquement sur RDV 48 h  
à l'avance 01 60 92 80 89

### AU PIJ D'ORSAY : JURISTES (DROIT POUR MINEURS ET JEUNES ADULTES)

Dernier mercredi de chaque mois de 14h à 17h

- Sur rendez-vous 01 60 92 58 85 / point information jeunesse : 1 ter rue maginot

### À LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD) DES ULIS : juristes et avocats

Tous les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> mardis du mois de 9h à 11h30

- Sur RDV / 01 64 86 14 05  
MJD : rue des Bergeres, Les Ulis

### À PALAISEAU : conciliateurs de justice

- Maison des permanences :  
69 rue Néreau, palaiseau /  
sur RDV uniquement / 01 69 31 93 00

### Conseiller info-énergie

Venez rencontrer le conseiller info-énergie de l'ALEC dans les locaux. Parc Gutenberg, 13, voie de la Cardon - 2<sup>e</sup> étage, Palaiseau.

- Sur RDV 01 60 19 10 95 - alec-ouest-essonne.fr



# Menus du mois dans les écoles

## Vendredi 1<sup>er</sup>

**Carottes râpées** / Filet de poisson Meunière citron et brocolis à la crème / Babybel et tarte aux pommes / Goûter des maternelles : Pain, chocolat, lait

## Lundi 4

Salade chou rouge / Blanquette de veau et **riz** / Coulommiers et **fruit** / Goûter des maternelles : Biscuits, fruit

## Mardi 5

Potage pomme de terre - **potimarron** / Rôti de dinde et **ratatouille** / Tomme et crêpe confiture / Goûter des maternelles : Pain, chocolat, fruit

## Mercredi 6

**Betterave** vinaigrette / Sauté de canard à l'orange et boulghour / Yaourt aux fruits et **fruit** / Goûter des maternelles : Madeleine, **yaourt nature**

## Jeudi 7

Salade de riz / Filet de poisson sauce échalote et **épinards** béchamelle / Petits suisses et **pomme** / Goûter des maternelles : Pain, beurre, miel, fruit

## Vendredi 8

Salade César / Chipolatas et duo de **haricots** / Kiri et flan pâtissier / Goûter des maternelles : Pain, beurre, confiture, fruit

## Lundi 11

Velouté du Barry / Rosbif - ketchup et pommes noisettes Mimolette et **fruit** / Goûter des maternelles : Céréales, lait, jus

## Mardi 12

Salade de tomates-maïs / Curry de poisson et épinards braisés / Babybel et semoule au lait / Goûter des maternelles : Pain, pâte à tartiner, **fruit**

## Mercredi 13

Velouté aux champignons / Cuisse de poulet rôtie et blé aux petits légumes (carottes, navets, oignons) / **Yaourt aromatisé** et **fruit** / Goûter des maternelles : Clafoutis aux pommes, fruit

## Jeudi 14

Concombre Bulgare / Escalope de porc et **chou-fleur** béchamelle / Gouda et brownie / Goûter des maternelles : Pain, beurre, miel, fruit

## Vendredi 15

Poireaux vinaigrette / Chili con carne - riz / Yaourt nature et **fruit** / Goûter des maternelles : Biscuits, lait

## Lundi 18

Bouillon vermicelle / Escalope sauce forestière et poelée rustique (pomme de terre/légumes) / Saint Paulin et **fruit** / Goûter des maternelles : Pain, beurre, miel, **fruit**

## Mardi 19

**Tomates** vinaigrette / Porc sauce aigre douce et riz Cantonnais / Fromage blanc au coulis de fruits / Goûter des maternelles : Céréales, lait

## Mercredi 20

Salade de pâtes / Omelette et haricots verts persillade / Carré frais et **fruit** / Goûter des maternelles : Pain, Kiri, jus

## Jeudi 21

Salade d'endives aux pommes / Couscous poulet merguez / **Yaourt nature** et fruit / Goûter des maternelles : Pain d'épices, lait

## Vendredi 22

Avocat, maïs / Gratin de poisson et poireaux - pommes de terre / Camembert et **fruit** / Goûter des maternelles : Biscuits, fruit

## VACANCES SCOLAIRES

## Lundi 25

**Salade verte** / Sauté de porc à la Dijonnaise et **blé** / Edam et cocktail fruits au sirop / Goûter des maternelles : Biscuits, fruit

## Mardi 26

**Carottes râpées** / Escalope de poulet et tian de légumes / Tartare et beignet framboise / Goûter des maternelles : Pain, beurre, miel, fruit

## Mercredi 27

Saucisson sec cornichons / Escalope de veau Chasseur et spaghetti / Fromage blanc et **fruit** / Goûter des maternelles : Roulé à la fraise, **fruit**

## Jeudi 28

Salade de **pommes de terre** / Sauté d'agneau et julienne de légumes / Kiri et **fruit** / Goûter des maternelles : Pain, beurre, miel, fruit

\*Aliments Bio

\*Aliments locaux

● [restaurationscolaire@mairie-orsay.fr](mailto:restaurationscolaire@mairie-orsay.fr) / 01 69 28 75 75



Tous les mois  
retrouvez les menus  
sur l'application  
mobile  
**ORSAY CONNECT'**  
L'APPLI  
à partir du 11.04

